HEET®

Dérivé de la cortisone

Dans quel cas le médicament HEET® est-il prescrit ?

C'est un anti-inflammatoire stéroïdien qui appartient à la famille des corticoïdes de synthèse (dérivés chimiques de la cortisone naturelle). Les propriétés de la cortisone sont nombreuses, mais ce produit est surtout utilisé pour son effet anti-inflammatoire puissant. Il présente, à efficacité égale, moins d'effets indésirables que la cortisone naturelle. Ces propriétés sont utiles dans le traitement de nombreuses affections comportant une composante inflammatoire ou allergique, mais aussi de certains cancers où il permet de lutter contre la prolifération cellulaire. Il diminue les réactions immunitaires et est donc utilisé pour prévenir le rejet des greffes d'organes.

Il est utilisé dans le traitement de certaines maladies graves (cancer, sclérose en plaques, rhumatisme articulaire aigu, par exemple), mais également de maladies plus bénignes (allergie, crise d'asthme, sinusite aiguë, otite). Dans ces derniers cas, le traitement est souvent court.

Présentations du médicament HEET®

HEET®0,05 % : solution buvable; flacon de 30 ml

Composition du médicament HEET®

	p ml
Bétaméthasone	0,5 mg

Contre-indications du médicament HEET®

Ce médicament ne doit pas être utilisé dans les cas suivants :

- infection ou mycose non contrôlées par un traitement adapté,
- maladie virale en évolution (hépatite, zona ou herpès),
- psychose non contrôlée par un traitement,
- phénylcétonurie (comprimés à 2 mg : présence d'aspartam).
- Il faut se référer à la notice de l'emballage pour tout effet notoire d'un des excipients du médicament.

Attention

Ce médicament ne doit jamais être employé ou réemployé en dehors d'une prescription médicale.

Si vous avez un diabète, vous risquez de le déséquilibrer si vous modifiez la quantité ou le rythme de la prise de corticoïdes sans avis médical.

Les personnes ayant des antécédents de tuberculose, d'ulcère de l'estomac ou du duodénum, les personnes souffrant d'insuffisance rénale, de colite ulcéreuse, d'hypertension artérielle, d'ostéoporose, de myasthénie grave doivent faire l'objet d'une prise en charge médicale particulière.

La prise prolongée d'un corticoïde diminue les défenses immunitaires : la vaccination avec un vaccin contenant des germes vivants atténués ne peut être pratiquée qu'avec l'accord de votre médecin. Vous devez également éviter le contact avec des personnes atteintes de varicelle ou de rougeole.

L'arrêt du traitement doit être progressif pour permettre aux glandes surrénales de reprendre la synthèse de cortisone naturelle. Un arrêt brutal expose par ailleurs à une rechute de la maladie traitée. Cette précaution n'est utile que lorsque la durée du traitement dépasse une semaine.

Sportif : ce médicament contient une substance susceptible de rendre positifs certains tests antidopage.

Interactions du médicament HEET® avec d'autres substances

Ce médicament peut interagir avec les médicaments qui donnent des torsades de pointes.

Informez par ailleurs votre médecin si vous prenez :

- un médicament susceptible de faire baisser la kaliémie (amphotéricine B, certains diurétiques, laxatifs stimulants) ;
- un antihypertenseur ;
- un antidiabétique ;
- un digitalique ;
- un anticoagulant ;
- de l'aspirine ou un AINS ;
- un médicament inducteur enzymatique ou un médicament contenant de l'isoniazide.

En cas de vaccination, l'utilisation d'un vaccin vivant est déconseillée.

Fertilité, grossesse et allaitement

Grossesse :

Les études scientifiques actuellement disponibles n'ont pas mis en évidence de problème particulier lors de l'utilisation ponctuelle de ce médicament chez la femme enceinte. Seul votre médecin peut apprécier le risque éventuel de son utilisation dans votre cas.

Lorsqu'une maladie grave impose un traitement prolongé chez la mère, une surveillance médicale du nouveau-né est nécessaire.

Allaitement :

En cas de traitement prolongé, il peut être nécessaire d'interrompre l'allaitement : prenez l'avis de votre médecin.

Mode d'emploi et posologie du médicament HEET®

Ce médicament est pris de préférence le matin.

La solution buvable est à prendre avec un peu d'eau, à la fin du repas.

Posologie usuelle :

Fréquemment, la posologie initiale est élevée (traitement d'attaque) ; elle est ensuite diminuée jusqu'à la posologie minimale efficace (traitement d'entretien).

Lors des traitements prolongés, et dès que le contrôle de la maladie le permet, une prise alternée un jour sur deux est préférable, notamment chez l'enfant.

Tout traitement prolongé à forte dose doit être arrêté progressivement : suivre les indications du médecin.

Conseils

La solution buvable est particulièrement adaptée aux enfants et aux nourrissons.

Un traitement prolongé de plus de quelques jours peut nécessiter :

- la diminution de la consommation de sel,
- la prise de potassium (prescrit par le médecin),
- un régime riche en protéines et en calcium, pauvre en glucides.

Après ouverture, le flacon de solution buvable se conserve 8 semaines (2 mois).

Effets indésirables possibles du médicament HEET®

Surtout lors d'un traitement prolongé et à forte dose :

- rétention d'eau et de sel, hypertension artérielle ;
- baisse du taux de potassium, à prévenir par un apport systématique ;
- modifications physiques fréquentes : gonflement du visage et du buste, apparition de poils, taches cutanées violacées, acné ;
- surexcitation, euphorie, troubles du sommeil, état dépressif (à l'arrêt du traitement) ;
- faiblesse puis fonte musculaires, lentement réversibles ;
- ostéoporose (décalcification des os), parfois définitive ;

- troubles hormonaux et métaboliques : diabète (réversible), arrêt de la croissance chez l'enfant, troubles des règles ;
- troubles digestifs : hoquet, gastrite, ulcère ;
- certaines formes de cataracte et de glaucome.